

## Directeur-trice des systèmes d'information et du numérique

Le Centre National de la Musique est un nouvel Etablissement public (EPIC) créé à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2020, en substitution au CNV. Quatre associations sont par ailleurs engagées dans un processus de discussion pour rejoindre le futur établissement (le Bureau Export, l'IRMA, le CALIF et le FCM). Le transfert d'activité, sous réserve du vote des assemblées générales et conseils d'administration de ces associations, doit intervenir à l'automne 2020. Le CNM comptera alors un peu moins de 100 salariés de droit privé pour un budget supérieur à 50 M€.

Le CNM a ainsi vocation à regrouper les forces de ces structures pour répondre aux missions d'accompagnement et d'animation de la filière qui lui ont été confiées par la loi. Les quatre piliers suivants sont structurants de l'activité du CNM :

- L'accompagnement des projets et des entreprises (aides financières, conseil et expertises) ;
- L'observation, l'évaluation, l'information et la réalisation d'études en charge de créer et de faire circuler de la connaissance sur et pour la filière ;
- Le développement d'une offre de services à destination des acteurs de la filière (accès à des ressources partagées, formation, etc.) ;
- Le prélèvement d'une taxe sur le spectacle vivant.

Afin de réaliser ces missions qui lui sont confiées, le CNM fait face à un double enjeu : celui de piloter une transition SI fluide afin de garantir la continuité d'activité de l'ensemble des structures intégrant le CNM et celui de se doter d'une stratégie numérique et SI cible en capacité d'accompagner le CNM dans la mise en œuvre de son projet d'établissement.

Cette stratégie comprend notamment les volets suivants :

- Conduire l'activité du CNM grâce à des outils métiers performants (en particulier SI de gestion des aides, de perception de la taxe et de comptabilité) ;
- Favoriser la mise en place d'une expérience numérique usager optimale (parcours en ligne, compte usager, intégration progressive de l'ensemble des services sur une plateforme de services, etc.) ;
- Elaborer une cartographie des sources disponibles en interne et via des partenaires et définir la gouvernance des données pour être plus efficace dans le pilotage des activités de l'établissement, l'analyse et l'observation du secteur ou encore permettre leur valorisation au sein de nouveaux services.
- Définir une cartographie fonctionnelle et technique (urbanisation, infrastructure) des systèmes d'information du CNM.
- Développer des outils digitaux innovants en lien avec les directions métiers de l'établissement afin de renforcer la qualité des services et des missions du CNM
- Suivre les évolutions numériques (veille technologique) et construire des partenariats avec des projets numériques innovants en lien avec le secteur musical.

## Profil de Poste

### Emploi :

- Directeur-trice des systèmes d'information et du numérique

### Mission :

Le/la directeur-trice des systèmes d'information et du numérique aura la double responsabilité de définir et piloter la stratégie numérique de l'établissement et d'assurer la construction d'un SI unifié. A court terme, il/elle aura pour mission de garantir la continuité d'activité au moment de la fusion.

Le/la directeur-trice des systèmes d'information et du numérique sera garant :

- de l'alignement du SI sur le projet d'établissement et sera responsable de la conception ;
- de la mise en œuvre et du maintien en conditions opérationnelles du système d'information ;
- de sécurité et de sa qualité ;
- de la prise en compte environnementale au sein des activités en lien avec le système d'information.

Elle / il devra organiser la gestion de l'infrastructure du système d'information et des risques techniques, fonctionnels et réglementaires, ainsi que les activités « support » à l'attention des collaborateurs.

Le/la directeur-trice des systèmes d'information et du numérique anticipera les évolutions et investissements technologiques nécessaires et également ceux liés aux missions de l'établissement et à sa réglementation (comptabilité publique) et en maîtrisera les coûts et évaluera les risques et les impacts environnementaux.

Elle/il supervisera les différentes étapes de réalisation des projets SI en termes de définition des besoins fonctionnels, de traduction en solutions techniques au sein d'un cahier des charges, du choix d'un prestataire et de la réalisation du développement.

Le/la directeur-trice des systèmes d'information et du numérique veillera à embarquer tous les métiers et impulsera la réflexion de l'encadrement sur l'impact du numérique sur le modèle de fonctionnement de l'établissement. Elle / il favorisera la conduite du changement et l'accompagnement des équipes lors d'évolution de l'organisation du système d'information.

Elle/il dirigera une équipe dédiée aux activités SI, numériques et digitales du CNM, dont la composition est en cours de définition mais qui devrait compter à terme entre 5 et 10 collaborateurs.

## DEFINITION ET SUPERVISION DE LA POLITIQUE SI ET NUMERIQUE, ET DE SA MISE EN ŒUVRE :

- Définir les orientations stratégiques SI et numérique en lien avec les objectifs fixés par la direction à l'établissement et identifier des opportunités de création de valeur par l'utilisation des technologies numériques à destination du CNM, de ses partenaires et des usagers ;
- Définir une vision cible et urbanisée des SI du CNM à 3 ans en alignement avec les orientations stratégiques du CNM, élaborer une feuille de route de convergence des SI et en piloter la mise en œuvre ;
- Contribuer à l'ouverture du SI par le partage de ses données (opendata, webservice...) et à la construction d'un écosystème et de partenariats adaptés pour favoriser l'innovation et le développement de nouveaux produits et services ;
- Piloter la mise en place d'un environnement numérique de travail fluide et collaboratif en capacité de favoriser l'intégration et la convergence des équipes et des modes de travail ;
- Organiser la fonction support SI à l'attention des collaborateurs du CNM (traitement des demandes, équipements, accompagnement ...).
- Définir une architecture fonctionnelle et technique (système et réseau) cible du SI du CNM.

## RELATION AVEC LES SERVICES METIERS :

- Travailler en relation étroite avec les services métiers du CNM pour recueillir leurs besoins notamment pour anticiper les évolutions et leur offrir un service de qualité ;
- Diffuser la culture numérique et « données » dans les métiers et les fonctions support et encourager la transversalité ;
- Accompagner les services métiers dans la conduite du changement lié à la convergence et au développement des nouveaux services.

## PILOTAGE DES MOYENS DEDIES AU NUMERIQUE ET AUX SI :

- Définir et superviser la gestion générale et l'organisation de la nouvelle fonction SI (en particulier, ce qui doit être internalisé et ce qui doit être sous-traité, mutualisation des coûts, etc.) ;
- Arbitrer les moyens SI du CNM (études, ressources, budgets, investissements...) et élaborer le budget SI et gérer son exécution • Négocier, maîtriser, suivre et contrôler les marchés de sous-traitance et leur mise en œuvre ;

## STRATEGIE ET GESTION DES DONNEES ET DE LA CONNAISSANCE :

- Définir une stratégie des données et de la circulation de la connaissance (accès aux rapports statistiques ou à des jeux de données, aux documents et ressources diverses) au sein de l'établissement en lien avec l'observatoire et les services métiers ;
- Promouvoir une gouvernance commune des données et des informations : modèles de données, référentiels, normes, standards et processus, outillage, partenariats, pilotage, conduite du changement ; etc.
- Être responsable de la qualité, de la sécurité et de la disponibilité des données, en particulier les plus critiques ;
- Favoriser la transversalité, la mutualisation, le partage et l'ouverture des données et des connaissances au sein de l'établissement / en dehors de l'établissement.
- Favoriser les initiatives/projets visant à valoriser et conserver les données et les contenus en lien avec le secteur musical dans une démarche patrimoniale ou de développement de nouveaux services.

## GARANT DE LA SECURITE INFORMATIQUE :

- Définir et mettre en œuvre la politique de gestion des risques informatiques (plan de reprise d'activité, sauvegarde...) ;
- Garantir la disponibilité, la confidentialité, la traçabilité et l'intégrité des systèmes d'information (RGPD, gestion des droits d'accès...).

## **Savoir-faire :**

- Forte sensibilité aux enjeux métiers : capacité à décliner une stratégie numérique en alignement avec le projet stratégique de l'établissement, capacité à conseiller les métiers dans l'expression de leurs besoins
- Leadership organisationnel et managérial auprès d'équipes techniques et métiers, capacité à impulser une dynamique positive du changement et sens de la pédagogie et de la diplomatie dans la conduite de projet
- Connaissances reconnues en architecture SI d'entreprise (fonctionnelle et technique) et en particulier en architecture de la donnée et en « gestion des connaissances »
- Connaissances approfondies en nouvelles technologies, leur actualité, leurs usages et leur impact sur les SI
- Compréhension des enjeux de la filière

### **Expérience souhaitée :**

- 5 années dans un poste similaire

### **Diplôme(s) souhaité(s) :**

- Formation supérieure (école d'ingénieur ou équivalent)
- Profil expérimenté justifiant d'une expérience significative dans la direction de
- projets informatiques de grande ampleur, l'élaboration et le pilotage de schémas directeurs, plan et feuille de route de transformation numérique.

### **Localisation**

Localisation : 9, Boulevard des Batignolles 75008 Paris

Responsable : Directeur Général Délégué

### **Contrat**

Type : CDI – Cadre dirigeant

Rémunération : Selon profil et expérience.

Poste à pourvoir : Au plus vite

### **Pour Postuler**

Merci d'adresser votre lettre de motivation et curriculum vitae à [valerie.rettien@cnm.fr](mailto:valerie.rettien@cnm.fr)  
Sous la référence DSI/20/005.